

[Text]

disait que c'était impossible. Cela s'est fait. Et dans la question de télévision éducative, cela doit se faire. Il faut un leader, quelqu'un qui s'occupera du dossier. Si je pose la question à M. Masse ou à M. Juneau, ils me diront qu'avec les coupures budgétaires il est impossible de considérer cela.

Je vous demande publiquement, de prendre ce dossier. C'est un dossier important pour nous; nous voudrions, au moins, qu'il soit étudié.

M. Bouchard: Encore une fois, je vous dis que je suis loin d'être insensible à la question. C'est un complément de toute la question de l'accessibilité des minorités francophones; pour les anglophones du Québec, il n'y a pas de problème. C'est la question de l'accessibilité de ce contenu au niveau de la société d'État. Et je suis d'accord avec vous: la question des procédures, des juridictions ne devrait pas éternellement retarder le dossier. Mais, encore une fois, je veux bien en tenir compte pour ne pas me faire prendre *at arms length* comme je vous l'ai dit la semaine passée. J'ai appris le sens du mot aux communications. Et on m'a tapé sur les doigts en peu de temps!

Le coprésident suppléant (M. Desjardins): Merci, monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Fermez votre poing, cela finit là.

Le coprésident suppléant (M. Desjardins): Sénateur Thériault.

• 1040

Le sénateur Thériault: Monsieur le président, merci.

Monsieur le ministre, je suis enchanté de l'attitude dont vous faites preuve à ces séances du Comité.

Je crois que vous avez dit que vous n'étiez pas prêt à forcer les provinces à participer aux programmes conjoints. Cela, c'est acceptable. J'ai peut-être mal compris, mais je crois que vous avez dit que, dans certaines provinces, vous payez plus de la totalité du coût de l'enseignement secondaire. Est-ce exact?

M. Bouchard: Absolument. Quand on parlait de transferts dans le cadre du financement des programmes établis, le principe de base était 50-50. C'est-à-dire qu'en transférant 4.5 milliards de dollars aux provinces, le fédéral supposait que les provinces allaient débourser autant d'argent de leur côté. Or, ce n'est pas ce qui s'est passé.

Le sénateur Thériault: Je le sais.

M. Bouchard: Même, dans certaines provinces, on a fini par payer plus de 100 p. 100. C'est très simple. On utilise, semble-t-il, des montants de l'argent qu'on transfère à des fins autres que l'éducation. Il est très évident que la plupart des Canadiens ignorent que le fédéral paie presque la totalité des coûts de la formation postsecondaire. C'est un peu une contradiction, et j'avoue que cela me fatigue un peu. J'ai le goût d'être honnête jusqu'au bout: j'avoue que cela me fatigue un peu. Cela me fatigue un peu que les Canadiens paient une facture reliée à l'éducation et aux services de santé sans être sûrs que l'argent est utilisé à ces fins. On n'a pas de mécanisme de contrôle, parce que depuis 1977, c'est *unconditionally*, et ce devrait l'être jusqu'en 1991.

[Translation]

that it was impossible to provide service there. And yet it was done. And steps have to be taken with regard to educational television. We need a leader, someone who will take the whole affair in hand. If I raise the question with Mr. Masse or Mr. Juneau, they will answer that they cannot consider it because of budget cuts.

I am asking you publicly to take this on. The issue is important to us; we would like to see it studied, at the very least.

M. Bouchard: Once again, let me tell you that I am far from indifferent to the whole matter. It complements the whole issue of access for francophone minorities; there is no problem for anglophones in Quebec. The issue is the accessibility of French content purveyed by the Crown corporation network. And I agree with you: procedures and jurisdictions should not delay action indefinitely. But, once again, those aspects must be considered if one is to respect the arm's-length principle, as I told you last week. I learned the meaning of the expression when I was with Communications. And I was chastised very quickly!

The Acting Joint Chairman (Mr. Desjardins): Thank you, Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: So that is that; case closed.

The Acting Joint Chairman (Mr. Desjardins): Senator Thériault.

Senator Thériault: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, your attitude at these committee meetings delights me.

I believe you said that you were not ready to force the provinces to participate in joint programs. That is acceptable. Perhaps I did not understand you correctly, but I think you said that in some provinces you pay more than the total cost of secondary education. Is that correct?

M. Bouchard: Absolutely. We were discussing transfer payments to finance existing programs, and the underlying principle is supposed to be a 50:50 contribution. That is to say that when the federal government transferred \$4.5 billion to the provinces, it assumed that the provinces would be contributing the same amount. But this is not what happened.

Senator Thériault: I know.

M. Bouchard: And in some provinces, we wound up paying more than 100% of the cost. It is very simple. It would seem that some of the funds are being used in areas other than education. It is very apparent that most Canadians do not know that the federal government is paying almost all of the cost of post-secondary education. This is an anomaly, and I must acknowledge that it bothers me. Let me be perfectly candid: It bothers me a lot. It bothers me that Canadians foot the bills for education and health and that we cannot be certain that the money is being put to those ends. We have no control mechanism, because these funds have been transferred "unconditionally" since 1977, and will be still until 1991.